

## DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 17 juin 2014, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-16), sur la demande ayant trait à l'immeuble situé au :

**4452, rue De La Roche**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre du comité à ladite séance relativement à cette demande.

Donné à Montréal, le 29 mai 2014

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx